

PROVONAT
La 9e vague des
volontaires
nationaux a
prêté serment
P 4

**Tout sur la presse togolaise
du 16 au 20 décembre**
**Les JPO initiées
par le CONAPP se
précisent**
P 2



**Gabriel AMEYI « le virus
Ebola » du football togolais
mis en quarantaine** **P 2**



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0192 du mercredi 10 décembre 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Les unions de l'opposition une illusion

Les périodes pré-électorales c'est la belle saison pour des rapprochements parfois inattendus. Des unions germent et poussent comme de l'herbe dès les premières pluies annonçant la saison pluvieuse. Ces rapprochements ont parfois le mérite de pimenter un peu la vie politique.

Mais du COD1 au CAP 2015 en passant par le COD2 le FRAC, le CST et la Coalition Arc-en-ciel, l'histoire de la vie politique togolaise ressemble depuis les années 90 à un vaste cimetière des unions sacrées de l'opposition. Elles naissent généralement dans l'euphorie mais elles vivent juste le temps d'une rose au grand désarroi des militants qui se laissent à chaque fois prendre au jeu des politiciens.

Depuis des lustres, les unions sacrées, les coalitions, appelez les comme vous voulez, souffrent des mêmes maux bien diagnostiqués mais toujours mal soignés. Le choc des ambitions personnelles, l'incapacité à parler d'une seule voix mais surtout des programmes politiques qui se réduisent à la volonté d'être Khalife à la place du Khalife. Si les hommes politiques ne se mettent pas au service des grands idéaux et de la nation, si au contraire, ils bataillent uniquement pour mettre les idées à leurs services, ils creusent le sillon qui mène sans détour au cimetière des unions sacrées. ■

La Rédaction

NET/CAP 2015, les vraies raisons de la déchirure



**Une lettre de Gerry TAAMA mal
digérée par Jean Pierre FABRE à
l'origine de l'exclusion du NET** **P 3**

Confidentiel



Présidentielle 2015
**Une autre candidature
d'un membre
fondateur de CAP 2015
attendue dans les
prochains jours** **P 2**

**Les Droits de
l'homme à
l'honneur ce 10
décembre**
**La 66e journée
célébrée** **P 4**

NET/CAP 2015, les vraies raisons de la déchirure

Une lettre de Gerry TAAMA mal digérée par Jean Pierre FABRE à l'origine de l'exclusion du NET

C'est par voie de presse que Gerry TAAMA a appris son exclusion de la Coalition Arc-En-Ciel qu'il a contribué à créer. La note d'exclusion signée de Bassabi KAGBARA lui sera signifiée un peu plus tard. Même si aucun règlement n'explique une telle décision, le NET ne compte pas engager un bras de fer le parti a pris acte, il n'émerge plus à la Coalition- Arc-Ciel. Ce n'est pas un retrait auquel le jeune politique a habitué l'opinion mais il s'agit bel et bien d'une exclusion. Le malheur se faisant toujours accompagner, Gerry TAAMA et les siens se préparent à une autre exclusion déjà acquise dans les faits : interdiction au leader du NET de prendre part aux réunions de CAP 2015 dont il est également membre fondateur, absence du NET sur le communiqué appelant à la marche du 12 décembre, c'est clair et « NET » les carottes sont cuites, l'étau se resserre sur les nouveaux engagés. C'est le clash, la déchirure...

Les raisons d'une exclusion

Tout le monde le sait l'ambiance au sein de l'opposition n'a jamais été un long fleuve tranquille. Les agendas cachés la roublardise la gloutonnerie l'opportunisme pour ne citer que ces quelques maux n'ont jamais permis aux acteurs de l'opposition d'aller loin dans les unions et coalitions qui se font et se défont au gré des événements. Le FAR, le COD1, COD2, le FRAC, le CST, hier, la Coalition Arc-En-Ciel et le CAP 2015 aujourd'hui n'auront pas un destin différent. Le CAP risque de ne pas atteindre 2015. Les prémices de la déconfiture sont là.

Officiellement, tout porte à croire que l'exclusion du NET de la Coalition Arc-En-Ciel et probablement de CAP 2015 est liée à une affaire de partage des Commissions Electorales Indépendantes (CELI). En tout cas au cours d'une conférence de presse animée par Gerry TAAMA sur les TIC et le développement en Afrique : Cas du Togo, la politique s'est invitée. Le leader du NET a évoqué ce différend lié au partage des CELI et qui a entraîné son exclusion. Gerry TAAMA dit avoir dénoncé dans une lettre envoyée à la coalition « une répartition inique ». Il aurait sans doute fallu à Gerry TAAMA d'avaler la couleuvre comme l'a



fait Santé du peuple pour éviter les repréailles.

La question des CELI un pur prétexte pour se débarrasser d'un allié gênant

Le différend autour des CELI bien que réelle, est loin d'être la raison fondamentale qui vaut aujourd'hui au NET son exclusion aussi bien de la Coalition Arc-En-Ciel et du CAP 2015. Il n'est de secret pour personne que le CAR était le parti le plus important de la Coalition Arc-En-Ciel. Depuis que Me APEVON s'est mis en retrait la barque avait besoin d'un capitaine. Brigitte ADJAMAGBO a prouvé son incapacité à s'imposer idem pour Bassabi KAGBARA dont on continue de s'interroger sur ce que ce monsieur qui a des compétences à faire valoir ailleurs cherche en politique. Pour le reste Antoine Foly se croyait en terrain conquis c'était sans compter avec Gerry TAAMA, un véritable caillou dans la chaussure pour le patron de l'UDS-Togo dont le poids politique reste à déterminer. On raconte que les deux hommes depuis le départ du CAR n'ont jamais eu de rapports cordiaux. Antoine Foly serait d'ailleurs l'instigateur de ce partage inéquitable des CELI aujourd'hui pomme de discorde. Il fallait que l'un des deux protagonistes parte et la question des CELI a été la belle occasion pour en finir avec le natif de Siou.

Pourquoi Gerry TAAMA n'est pas le bienvenue au CAP 2015?

En réalité l'exclusion de Gerry TAAMA de la coalition Arc-en-ciel ne devrait pas impacter sa présence au sein de CAP 2015, les huit partis membres de ce regroupement l'ayant fait à titre individuel. Mais contre toute attente, Gerry TAAMA a été tout simplement prié de régler son différend avec la Coalition Arc-

En-Ciel avant toute participation aux activités de CAP 2015. Une exclusion qui ne dit pas son nom. En tout cas cherche un habillage

pour faire passer l'exclusion. Mais en réalité, les raisons des démêlées avec le CAP 2015 résident ailleurs. Gerry TAAMA dans une lettre adressée à Jean Pierre FABRE et dont nous avons une copie a commis le crime de lèse majesté en demandant au leader de l'ANC de faire en sorte que les répressions des marches soient une exception afin d'attirer plus de marcheurs. Gerry TAAMA demande également à Jean Pierre FABRE d'accepter les dispositions transitoires dans le cadre des réformes, lesquelles dispositions se résument à l'acceptation de la candidature de Faure Gnassingbé pour donner une chance aux réformes. Voilà

les deux pilules proposées par leader du NET et que FABRE a eu du mal à avaler. Cette position de Gerry TAAMA n'a fait que confirmer le mal qu'on pensait de lui. En réalité tout porte à croire que c'est à contre cœur le NET avait été accepté au sein des différents son passé d'officier des FAT et ses origines ethniques n'ont jamais rassurés certains au sein de l'opposition qui le considèrent tout simplement comme une taupe au service du parti UNIR. Ses ennuis avec Arc-en-ciel sont l'occasion qu'il ne faut pas rater pour se débarrasser d'un allié embarrassant et très gênant...■

Dick Mensanh

Voici l'extrait de la lettre de discorde adressée à Jean-Pierre Fabre le 24 novembre dernier par Gerry Taama

Concernant les manifestations, je crois que nous devons faire en sorte que la répression soit une exception, afin d'attirer les Togolais à sortir massivement nous soutenir. C'est ainsi que je vous propose, pour les manifestations futures, de toujours envisager deux ou trois points de chute possibles, afin de mieux mettre en lumière l'arbitraire, si d'ordinaire tous ces points nous étaient refusés. Je ne mets pas en cause la légitimité de choisir un seul point de chute, et l'obligation pour la force publique de garantir la sécurité des personnes et des biens lors de toutes ces manifestations, mais nous devons faire en sorte que tous les Togolais épris de liberté et de démocratie prennent la rue sans la crainte de dispersion ou d'interdiction.

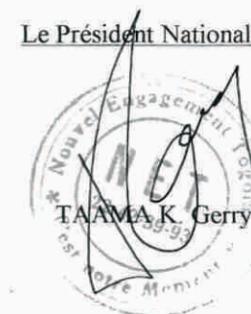
Monsieur le Président, toutes les communications que nous avons faites ces derniers jours au sujet des réformes constitutionnelles précisent bien que ni le projet de loi présenté par le gouvernement, ni notre proposition de loi ne ménagent pas une disposition particulière pour le président sortant, et qu'en réalité, il revient à la cour constitutionnelle de dire qui aura le droit de se présenter aux élections. Cet argumentaire largement relayé prend à contrepied ceux qui tendaient à présenter ces initiatives parlementaires comme des manœuvres de l'opposition visant à barrer la route au président sortant. Néanmoins, des informations assez concordantes font état de la volonté de la majorité parlementaire de remettre sur le tapis la question des dispositions transitoires qu'il n'a jamais eu le courage de présenter ouvertement au peuple togolais. J'aimerais, monsieur le Président, vous demander d'étudier sous un autre angle ce problème si d'aventure il survenait. Nous nous retrouvons en effet devant un choix cornélien qui nous oblige à forcément sacrifier quelque chose. Soit nous sacrifions la sanctuarisation de la constitution en lui adjoignant des dispositions transitoires, donnant de ce fait officiellement notre accord pour la candidature de Faure en 2015, et en contrepartie, nous avons notre limitation de mandat et les deux tours aux élections, ou nous sanctuarisons la constitution, et nous courons dans ce cas le risque de ne pas avoir de réformes du tout, tout en permettant tout de même à Faure de se présenter. Entre deux maux, prenons le moindre, dans l'intérêt général de notre pays. Nous remettrons tout en place une fois la victoire acquise. Je souhaiterais pour ma part que nous ayons le courage d'accepter que le salaire des réformes risque d'être la candidature de Faure aux élections de 2015. Réclamons en contrepartie toutes les conditions de transparence du scrutin pour pouvoir le battre loyalement aux élections, ainsi que cela s'est passé au Sénégal.

Le NET reste bien entendu toujours déterminé à œuvrer aux côtés des forces démocratiques togolaises, à l'instauration d'un Etat de droit et du développement intégral dans notre pays.

Le Président National

Ampliations :

Partis membres de la coalition Arc-en-ciel



PROVONAT

La neuvième vague des volontaires nationaux a prêté serment

Ils sont près de 600 nouveaux volontaires à être acceptés dans le corps des volontaires nationaux, à l'issue de leur prestation de serment dans la salle des spectacles du Palais des Congrès de Lomé, en cette journée internationale des Volontaires. L'occasion a été choisie par Mme Khadiarta Lo N'Diaye, représentante résidente du Système des Nations Unies au Togo, pour rendre un vibrant hommage à tous les volontaires à travers le monde entier, en particulier les différentes missions de volontaires au Togo, en l'occurrence la Peace Corps, France Volontaire, etc... Elle a également invité toute la jeunesse à s'approprier le thème choisi cette année par les Nations Unies « Change le monde, deviens volontaire ». Des volontaires venus des quatre



coins du monde sont venus également témoigner leur enrichissante expérience en matière de volontariat, de la satisfaction et du contentement qu'on perçoit en se mettant à la

disposition de la communauté. Pour Mme Victoire Dogbé, ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, cette célébration marque

toute l'importance que le gouvernement, la société civile et les communautés accordent au volontariat. C'est également une occasion « pour les volontaires et les organisations des volontaires, de célébrer les fruits de leurs efforts et de partager leurs expériences... l'engagement volontaire joue un rôle fondamental aussi bien à un niveau individuel que sociétal », raison pour laquelle elle a adressé ses vives encouragements et félicitations à tous les volontaires présents à la célébration en ces termes mémorables de John Kennedy : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays » Ces nouveaux volontaires seront à partir des prochaines semaines déployés sur l'ensemble du

territoire afin de servir le développement du Togo où qu'ils seront affectés. Ils ont marqué la journée par une action publique en faisant un don de sang afin de sauver des vies humaines en danger : « Nous volons marquer notre adhésion et témoigner notre gratitude à la politique du volontariat national... Nous voulons également vous garantir un comportement exemplaire dans le cadre de nos fonctions, ... » voici plusieurs engagements auxquels ont donc souscrits ces nouveaux volontaires par la voix de leur porte parole. Depuis sa mise en œuvre, ils sont quelques 1500 jeunes à trouver un emploi décent par l'entremise de ce programme dont la transformation en Agence Nationale pour le Volontariat est en cours d'opérationnalisation. ■

Démocrate

Energie Electrique et développement des infrastructures

Une table ronde des bailleurs de fonds pour mobiliser près de 171 milliards de FCFA



La semaine dernière, une table ronde des bailleurs de fonds a été organisée par le ministère des mines et de l'énergie afin de trouver des financements nécessaires dans le but d'accroître la qualité des services de la Compagnie Energie Electrique du Togo. L'Etat togolais s'est doté, en novembre dernier, d'un plan directeur de développement des infrastructures d'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ; ce programme vise ainsi à répondre aux problèmes de délestages des populations et renforcer ainsi le développement économique inclusif de tous. Réaliser cet ambitieux programme nécessite de gros moyens, à hauteur de 170, 35 milliards de francs. Pour le directeur général de la CEET, M. Gnadé Djétéli, cette rencontre de deux jours vise à convaincre les partenaires sur l'importance de la réalisation de ce Plan et les avantages qui en découleraient : « il s'avère indispensable de soumettre cet ambitieux programme d'investissement aux partenaires,..., avec l'espoir de mobiliser des ressources nécessaires à son financement » a-t-il ajouté.

Ce programme, souligne Mr. Sémondji Djossou, ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire, représentant son collègue des mines et de l'énergie à la cérémonie inaugurale de la table ronde, s'inscrit dans les objectifs de la SCAPE, et marque un accent sur la diversification des sources d'approvisionnement, en donnant une part non négligeable aux énergies renouvelables : « vous l'aurez compris », a-t-il déclaré, « le Gouvernement est déterminé à améliorer le quotidien des populations... Ce plan d'investissement prévu s'élève à 170, 35 milliards de FCFA sur trois périodes de cinq ans, soit d'ici 2028... et consacre l'énergie comme l'un des leviers de la croissance économique de notre pays ». Ce Plan de développement des infrastructures d'énergie électrique au Togo, rappelons-le, a été mis au point avec l'appui de l'Agence Française de Développement ainsi qu'avec l'expertise du cabinet SNC-LAVALIN. ■

Yves-rolland

Les Droits de l'homme à l'honneur ce 10 décembre
La 66e journée célébrée

C'est le 10 décembre qui a été retenu par l'Assemblée générale des nations Unies pour rappeler la liberté, l'égalité, la dignité et les droits pour tous. En effet, la sauvegarde des droits de l'homme est un idéal que chaque peuple doit atteindre; cependant force est de constater que le fossé qui existe entre les textes et leur application n'est pas des moindres. Aujourd'hui, on constate que la plupart des organisations de défense des droits de l'homme ne s'intéresse plus réellement aux droits de l'homme. C'est croire qu'elles sont fatiguées de rappeler chaque temps le droit à la vie, à l'éducation, à la santé et préfèrent s'atteler à d'autres domaines. La politique est devenue l'apanage de toutes les organisations de droits de l'homme ; des ateliers de renforcement de capacité ou de sensibilisation sont devenus rares. En conséquence, on note une population de plus en plus ignorante vis-à-vis de ses droits. Au Togo par exemple, il n'est pas fréquent de voir une organisation de défense de droits de l'homme sensibiliser les plus jeunes dans les établissements scolaires. Devant ce constat, un thème particulier a été choisi pour marquer cette célébration: « Les droits de l'homme, 365 ». Par ce thème, les nations unies tiennent à rappeler à tous que chaque jour est et doit être la journée des droits de l'homme. Célébrer le respect des droits fondamentaux de chaque individu pour les nations unies revient à affirmer sa liberté de couleur de peau, de sexe, de langue, de religion et d'opinion. ■

Charles

Fête de fin d'année... Attention aux produits contrefaits



Les périodes de fin d'année sont souvent reconnues comme celles où l'on rencontre plus de produits contrefaits ou périmés sur les marchés. Chaque année, le nombre de produits contrefaits ou en phase de péremption augmente au Togo. Plus de 60% de ces produits sont importés. Malgré la lutte acharnée de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) de concert avec le gouvernement, les auteurs de ces actes ignobles ne se lassent pas de moyens plus sophistiqués pour tromper l'attention du consommateur. Une des ruses adoptée, est la vente de ces produits à vil prix. En effet devant la conjoncture qui ne permet pas de bien garnir le panier de la ménagère, certains

consommateurs se jettent sur ces produits contrefaits dans la série de liquidation qui pour eux, sont moins chers sans remettre en cause la qualité des produits. D'autres consommateurs, sachant bien la mauvaise qualité des produits font leur emplette à cause de leurs moyens limités.

L'autre manière de procéder à la contrefaçon et plus ingénieuse est de mettre le produit contrefait dans le contenu de l'original. C'est ainsi que plusieurs vins de table de mauvaise qualité sont vendus à vil prix. Il y en a qui procède jusqu'à la transformation de la date de péremption sans être suspecté. Certaines de ces boissons ne portent ni la date de fabrication encore moins celle de la péremption. Devant ce réseau

bien informé, l'association des consommateurs du Togo ne peut que sensibiliser les consommateurs sur ces nouvelles ruses. Un consommateur qui choisit les produits périmés sous prétexte de son moindre coût, augmente ses risques d'intoxications alimentaires. Les produits périmés causent des dommages graves à l'organisme.

La lutte contre les produits contrefaits ne peut être la priorité de l'ATC seule, il est plus question d'une synergie pour mettre fin à ces produits qui font des malades. Travailler avec la douane Togolaise serait déjà un atout et une garantie pour la sécurité des consommateurs. ■

Charles

ISICA L'école de formation des communicateurs fête ses 10 ans



Première école de formation en communication, arts et journalisme à l'Université de Lomé, l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA) est créé en 2004. En dix ans d'existence, l'heure est au bilan pour cette école où viennent dispenser des cours de haut niveau certains professionnels du monde des médias et des experts en communication, ainsi que des professeurs de rang A de l'Université de Lomé et de la sous-région.

Pour marquer ce jubilé de bronze, une série d'activités est prévue dans la période du 13 au 20 décembre 2014. En effet, selon le chronogramme établi par le comité d'organisation, il sera organisé plusieurs sorties médiatiques, notamment des débats télévisés, des émissions radiophoniques, des interviews radios et presse écrite, des diffusions de spots publicitaires. En outre, il est également prévu des tables rondes, un vernissage et expositions d'œuvres d'arts et graphiques, des fora, etc. ■

Lutte contre la corruption au Togo L'ONG ALAFIA et l'Ambassade des Etats-Unis lancent un atelier de trois jours à Lomé

Depuis quelques années au Togo, la transparence dans la gestion et la bonne gouvernance sont au cœur des préoccupations de différents ateliers. Défis pour la plupart des entreprises et institutions publiques, la lutte contre la corruption est devenue un élément fondamentale dans l'élaboration des politiques publiques du pays.

L'ONG ALAFIA, en collaboration avec l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, organise, dans cet

ordre d'idées, un atelier de trois jours sur la lutte contre la corruption. La cérémonie de lancement a lieu ce mercredi matin à 8h30 à l'Hôtel St Manick de Lomé. Elle connaîtra la présence du Ministre des Droits de l'Homme, Me. Yacoubou Hamadou, de la Chargée d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis, Mme Dana Banks, et des premiers responsables de la CNLCSE, du CENTIF, de la HAAC, de l'OTR, de la Cour des Comptes, de la Cour d'Appel, de l'Ordre des



Avocats, et du Conseil du Patronat. Ainsi, du 10 au 12 décembre 2014, cinquante participants,

dont 20 journalistes, 20 enseignants et 10 leaders communautaires réfléchiront sur les pistes de lutte contre la corruption pour une bonne gestion transparente et efficiente des institutions de l'Etat. Cet atelier entre dans le cadre des financements du Programme de Démocratie et Droits de l'Homme de l'Ambassadeur (DHRF) en faveur des activités liées à la promotion de l'état de droit. ■

Anthelme Shakespeare.

Société : Décembre sans femme

Ma vie de couple a été sérieusement ébranlée, il y a tout juste un an, à la veille de cette année qui s'achève. Nous étions en plein préparatifs des fêtes, pendant le mois de décembre...le mois de tous les dangers. Aussi curieux que cela paraisse c'est pendant ce mois qui débouche sur les meilleurs vœux que les plus grands malheurs arrivent : une augmentation vertigineuse des taux d'accident de la circulation, une intensité dans les délits comme l'escroquerie et les arnaques de tout genre. Au milieu des efforts des uns et des autres pour rassembler les moyens pour boucler l'année en beauté, il y a la pression des femmes, celles qui sont au foyer et surtout les plus voraces, celles du dehors qui expriment les besoins les plus fous. De toute façon pour un homme qui ne reste pas tranquille comme moi, c'est mieux de faire le mort en ce mois de sollicitations diverses. Mais ce n'est nullement l'objet de ce témoignage qui me ronge encore et me déséquilibre sur le plan affectif et familial. Ma femme est un don du ciel, du moins elle l'était avant cette turbulente période des fêtes de fin d'année. Et notre vie de couple pouvait être comparée à ce long fleuve tranquille. Une complicité quotidienne dans un respect mutuel, tout ceci au service d'une relation que nous voulions stable et profondément enracinée dans un socle fait de pureté et de fidélité. Jeanne et moi c'était assez proche de Roméo et Juliette, même s'il faut reconnaître que je ne connais pas bien cette histoire. La nôtre a commencé par connaître une crise de confiance, le jour où, j'ai reçu un sms de Josiane, une collègue du syndicat des couturiers auquel j'appartiens, une

femme qui venait chez nous à la maison et qui connaissait bien ma femme. Ce message était libellé comme suit : «N'oublie pas mon cadeau de fin d'année. J'y accorde une grande importance parce que c'est toi. J.B» J'ai souri à la réception du sms. Ce jour-là je n'ai pas remarqué que ma femme avait fait attention à mon sourire.

Elle me surveillait peu même si de temps à autre elle me rappelait de faire attention aux clientes, aux mannequins et autres femmes avec qui je frottais professionnellement. Ma femme ne fouillait jamais mon téléphone, elle regardait à peine le numéro appelant les quelques fois où, elle m'apportait le téléphone. La nuit quand je revins à la maison, ma femme était déjà endormie. Je la regardais comme de coutume coucher, ses yeux fermés la rendaient encore plus belle. Et toutes les fois que je m'offrais quelques joies de l'infidélité et que je la retrouvais dans les bras de Morphée comme ce soir, j'éprouvais un petit regret, un sentiment de culpabilité. Je me sentais sale, irresponsable et malhonnête envers cette femme qui me vouait tant de respect, de considération et qui me comblait d'amour. Après une douche rapide pour mieux me débarrasser de la bonne odeur de Josiane que je ne pouvais m'empêcher de voir à chaque fois qu'elle exprimait le besoin de me rencontrer. Nous n'avions pas travaillé ce soir car selon ses propres mots, elle voulait juste me kidnapper et me prévenir que je devrais choisir l'une des dates entre le réveillon et la Saint Sylvestre, pour fêter avec elle. Cette femme savait me rendre fou et arrivait toujours à me faire oublier mes bonnes résolutions quant aux vertus

de la fidélité. Je regardais ma femme Jeanne mais j'avais Josiane en tête. A 31 ans elle était restée toujours célibataire, quelque part par ma faute, parce que je lui avais fait des promesses quand nous étions tous les deux en formations dans le même institut de coupe et de modélisme. Depuis que sur un malentendu j'ai confirmé et épousé Jeanne, notre relation a été rompue avant que la profession ne rallume l'ancienne mèche. Josiane respecte mon statut d'homme marié et ne se gêne guère. Seulement par moment, elle m'accaparait comme pour dire indirectement à ma femme qu'elle avait des droits sur moi par rapport à notre passé et à l'estime que mes parents lui vouaient encore. Ma femme sachant qu'elle n'avait pas le soutien indéfectible de ma famille savait marcher sur les œufs et cela faisait d'elle une femme extraordinaire. Pour moi, elle savait m'aimer et me mettre à l'aise. Ma sœur cadette me disait que j'allais finir polygame. Elle avait peut-être raison car malgré le pacte que j'ai fait avec ma femme pour la convaincre que je ne prendrai aucune femme après elle, je me sentais régulièrement poussé en avant vers un second mariage qui ne dit pas son nom. Cette nuit encore, avant qu'on ne se quitte Josiane avait tout fait pour que je passe la nuit avec elle sous prétexte que les travaux de décembre étaient interminables. Mais j'ai préféré garder cet argument pour l'une des deux veilles de fêtes. Et pour dire vrai, ce n'était pas l'envie qui me manquait. Josiane savait mieux s'y prendre dans un lit, mais dans le même lit ma femme était incomparable car avec elle j'avais le sommeil paisible et le bonheur d'être avec une femme. Elle ne

me lassait guère. J'étais tenaillé entre deux femmes même si le choix semblait clair à chaque fois que je rentrais chez moi et que ma femme se réveillait bien souvent pour manger avec moi ou pour me servir quand j'arrivais trop tardivement. Etendu à côté de ma femme, j'étais perdu dans mes remords et pensées jusqu'à ce que le même Morphée ne m'emporte à mon tour.

Au réveil, c'est une femme enlacée entre mes bras qui me demanda comment nous allions nous prendre pour les fêtes de fin d'année. Je n'avais pas encore répondu quand elle enchaîna avec «J'espère que tu me feras un cadeau cette année, tu m'avais oubliée l'an dernier au profit des autres. » En entendant cela, je me réveillai, à la fois troublé, il fallait que je rassure et que je m'assure surtout que les doléances de ma femme n'avaient rien à voir avec le sms de la journée. Jeanne n'avait pas coutume d'exiger des cadeaux même à l'occasion de son anniversaire. Cette requête m'a paru bizarre. Je voulus lui parler quand elle me demanda de me rendormir et qu'on en parlerait lors du petit déjeuner. A, ce moment précis, mon téléphone sonna l'arrivée d'un sms que j'identifiai par prémonition comme celui de Josiane. C'était ainsi tous les matins depuis quatre jours et ce malgré le fait que je le lui ai refusé. Ma femme me tendit le téléphone et s'en alla vers la cuisine. Nous étions au matin du 23 décembre 2010 et la pression montait. Cette fin d'année risque de finir avec un clash entre les deux femmes et il fallait que je prenne mes responsabilités à temps.■

La suite dans LE LIBERAL No 193
Le Briscard

Ne fermons pas les yeux...!
LE RISQUE EST RÉEL



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé



Phénomène Zémidjan, une menace pour l'artisanat

L'artisanat occupe une place prépondérante dans l'économie de bon nombre de pays en voie de développement au sud du Sahara dont notre pays le Togo. Les artisans représentent mine de rien une proportion très importante de la population active du pays. C'est un secteur qui a un tant soit peu pris le relais de l'Etat au moment où la fonction publique n'arrivait plus à gérer tout le flot de jeunes gens qui n'arrivaient plus à se faire une place dans la vie active. L'arrivée des taxi-motos communément appelés « oléyia » sur la scène nationale dans les années 90 plus précisément entre Novembre 92 et Août 93 pour dépanner la population face à l'absence des taxis (4 roues) a fortement chamboulé le cours normal des activités de l'artisanat. Le secteur des taxi-motos a enclenché son essor au lendemain de la grève ; profitant des licenciements de travailleurs qui ont suivi dans les services et surtout la dévaluation du franc CFA de janvier 1994. Le phénomène oléyia est devenu un moyen de juguler le chômage sans cesse croissant. La paupérisation ambiante qui régnait un peu partout a amené les artisans de tous bords à abandonner leurs ateliers ; dès fois pour faute de travail, mais dans la plupart des cas pour appât de gain.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. En effet bon nombre d'artisans dans le souci de parer au plus pressé, ont tout simplement déserté leur lieu de travail pour aller conduire des motos-taxis. Et ces quidams n'hésitaient pas à dire à qui le voulait « au moins on ne rentrera pas brédouille à la maison » ceci pour dire qu'avec la moto on aura forcément quelque chose dans la poche pour sa famille à la fin de la journée au lieu de piocher toute la journée dans l'atelier et rentrer le soir les poches vides. Le phénomène de taxi-moto, venu du Bénin voisin où il est connu sous le nom de Zémidjan, est très apprécié par la population de Lomé ; malgré le nombre d'accidents de la route dont sont responsables les conducteurs de taxi-moto.

Ajoutons que le phénomène oléyia n'est pas un travail au sens vrai du terme. Ce n'est pas un métier stable, qu'on peut exercer à long terme. De plus, il tue à petit feu l'artisanat du pays. En effet bon nombre de jeunes gens refusent d'entrer en apprentissage car il est plus facile de gagner sa vie en conduisant un taxi-moto. Dodji maître tailleur de son état s'insurge contre l'attitude des jeunes gens qui au lieu d'assurer leur avenir se contentent des pécules que leur apportent les taxi-motos.

Quand bien même ils acceptent apprendre un métier, « ils ont la tête ailleurs » et « viennent au boulot quand ils veulent » en effet certaines jeunes à l'orée du week-end disparaissent des ateliers pour aller se faire un peu de sous pour sortir avec les copains. Komlan maître mécanicien à deux roues, renchérit en s'attaquant au mode de vie de la génération actuelle. Pour lui, cette génération n'a plus le sens des valeurs. Elle ne cherche plus à s'investir dans le travail pour construire l'avenir et elle ne respecte plus rien du tout. La discipline est foulée au pied et si l'on cherche à les corriger ils partent et ne reviennent plus, après vous apprenez qu'on a vu votre apprenti sur une moto ici et là. Pour un zémidjan qui a souhaité garder l'anonymat, il est rentré dans le métier malgré lui. Il a terminé son apprentissage de tailleur fin 2009 et comme il n'avait pas trouvé les moyens pour s'installer il est devenu conducteur de taxi-moto en attendant d'économiser assez de sous pour ouvrir son atelier. Comme l'adage le dit : c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Malheureusement un bon nombre d'artisans laissent leurs métiers pour s'adonner au taxi-moto, sous prétexte qu'il n'y a plus de travail. Or au même moment, bon nombre de leurs clients ne sont pas satisfaits par leur

travail. Ce constat se fait plus chez les tailleurs et les mécaniciens-auto. Ces derniers ne sont jamais sur place ; ceci les amène à bâcler souvent leur travail. Parce que notre artisan passe son temps à faire du zémidjan.

Le taxi-moto bien qu'il ait pu créer dans les années 2000 plus de 61200 emplois au Togo et rapporter un revenu annuel aux propriétaires de taxi-moto à peu près 659500 FCFA selon une étude menée par la Société Togolaise d'Etude et de Développement (SOTED) n'est pas un métier que l'on doit exercer toute sa vie. Il entraîne surtout des conséquences sociales terribles sur l'artisanat à court et à long termes. L'on risque de voire certains métiers de l'artisanat ici quelques années disparaître par faute de relève. La corporation des taxis-motos aujourd'hui au Togo est très hétéroclite. En effet on a de tout dans ce corps de métier : des chômeurs, des fonctionnaires, des étudiants, des artisans et leurs apprentis etc. cette caractéristique empêche surtout ce corps de métier de s'assainir et d'évoluer. ■

Wilfried Ted

COMMUNIQUE CONCOURS – MEILLEURS REPORTAGES

Dans le cadre de ses Journées Portes Ouvertes, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) organise un concours ayant pour but de primer les meilleurs reportages presse écrite, télé et radio.

Ledit concours est ouvert à tous les professionnels des médias togolais sans aucune discrimination dans les catégories suivantes : presse écrite, télévision et radio. Pour y participer, il faut :

- être un professionnel des médias du secteur public ou privé au Togo exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel;
- ne pas être membre du Comité d'organisation dudit concours.

La participation est subordonnée à la signature de la fiche d'inscription au concours à retirer au secrétariat du CONAPP à la Maison de la presse, Tokoin Trésor Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 – Email : conapptogo@gmail.com, ou à télécharger sur le site web : <http://www.conapp-togo.com/>

Date limite : Vendredi, 19 décembre 2014 à 12h 00

A vos plumes, micros et caméras

Avec le CONAPP, plus de professionnalisme dans les médias,

AVIS DE DÉCÈS



TOGBUI ODJIMA KALIPE IV, Chef du Canton de Vogon. La famille AGBOH AHOUELETE de Lomé et de Vogon. Veuve AGBOH AHOUELETE Adakou Lucie, née AMEGANVI-KANGNI. Monsieur AGBOH AHOUELETE Kokouvi Jean-Paul, Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), Directeur de publication du journal FOCUS INFOS, ses frères et sœurs. Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de :

AGBOH Ahouéléte Tossou Yao Paul,

*Adjudant Chef de l'Armée française à la retraite,
Agent technique de santé à la retraite
Médaille de la Croix du Mérite de l'Union Nationale des Combattants de France
Médaille de la Croix du Combattant de l'Europe
Médaille du Mérite militaire du Togo
Chevalier de l'Ordre du Mono.
Chevalier de l'ordre du mono*

Décédé le 12 Novembre 2014 à Lomé à l'âge de 88 ans

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mercredi 10 Décembre

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sis à Bè 4, Rue Gaitou à Lomé

Jeudi 11 Décembre 2014

8h00 : Levée du corps

9h00 : Messe d'enterrement en la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè suivi de l'inhumation au cimetière de Bè Kpota

Dimanche 14 Decembre

10h00 : Messe d'Actions de Grâce en la même église

Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt.

Maison Mortuaire :

Domicile du défunt sis à Bè 4 Rue Gaitou, Face terrain AGBOH non loin du collège POLYTECHNIQUE BRUCE(TADJIN).



Le Conseil National des Patrons de Presse
présente :

du **16 Décembre**
au **20 Décembre 2014**
au
Centre Agora Senghor



LES PREMIÈRES JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA PRESSE TOGOLAISE

CONAPP, la passion d'une profession